Certificat de spécialisation Normes comptables internationales Comptabilité internationale

Présentation

Publics / conditions d'accès

Les conditions d'inscriptions sont identiques à celle du DSGC/DSCG
Cependant, pour être suivie avec profit, cette formation suppose que l'étudiant ait pu approfondir préalablement les concepts et les techniques de niveau Master 1re année en comptabilité et gestion relevant notamment de :

- la comptabilité financière approfondie,
- la comptabilité et le contrôle de gestion,
- l'analyse financière,
- les mathématiques financières.

L'étudiant doit avoir la capacité de se connecter sur les sites des sociétés cotées de l'Union européenne et d'y récupérer les informations financières correspondantes.

Objectifs

Le passage aux normes comptables internationales IFRS a concerné près de 7 000 sociétés cotées européennes.
Pour permettre aux experts-comptables, cadres comptables et financiers, consolideurs et contrôleurs de gestion de s'adapter à ce passage aux normes comptables internationales, l'INTEC a décidé d'inclure dans ses formations un certificat de spécialisation dans lequel est développé exclusivement l'enseignement de cette matière.
Cette formation s'adresse plus généralement à toute personne qui désire acquérir de solides connaissances sur les principes et techniques de comptabilisation en normes IFRS et être capable de lire et analyser des états financiers présentés selon ces normes, à savoir notamment les états financiers consolidés des sociétés cotées.

Modalités de validation

Une note minimale de 10/20 doit être obtenue à l'examen final pour la délivrance du certificat de spécialisation. Le sujet de l'examen final est le même pour tous et, bien évidemment, se déroule au même moment dans tout les centres d'examen de l'INTEC.

Compétences

Connaître le rôle et l'articulation des normalisateurs comptables européens et internationaux (IASB)
Connaître et consulter les sources de la réglementation comptable (IAS/IFRS, textes des droit communautaire) ; appliquer la réglementation comptable sur les points mentionnés dans le programme
Connaître la notion et le contenu du cadre conceptuel comptable de l'IASB
Rechercher et utiliser les règlements, avis et interprétations publiés par les organismes européens et internationaux (Union européenne, IASB)
Connaître la finalité des opérations mentionnées au programme et comprendre leur articulation avec les principes comptables et les travaux de fin d'exercice selon les IFRS.
Collecter les informations permettant de traiter selon les IFRS (identifier, évaluer, calculer, enregistrer ou réviser) les principaux éléments des états financiers mentionnés au programme
Connaître les règles d'évaluation (initiale et postérieure à la comptabilisation initiale) des principaux éléments des états financiers selon les IFRS

Mis à jour le 22-04-2026

Code : CS0800A

12 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Hubert TONDEUR

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

NSF : Comptabilite, gestion (314) , Etablissement des documents comptables et de gestion (314t)

Métiers (ROME) : Responsable reporting et consolidation comptable (M1206) , Responsable comptabilité (M1206) , Directeur / Directrice de l'administration comptable et de la gestion financière (M1205) , Auditeur / Auditrice comptable (M1202) , Contrôleur comptable et financier / Contrôleuse comptable et financière (M1202) , Responsable consolidation comptable (M1206)

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

Enseignements

12 ECTS

Comptabilité internationale TEC538

12 ECTS